

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SECTEUR SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (PRAP 2S) MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC)

PRÉ REQUIS

- ▶ Etre titulaire du certificat acteur PRAP 2S

OBJECTIFS

Maintenir ses compétences à

- ▶ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- ▶ Observer et analyser ses propres situations de travail
- ▶ Identifier les facteurs de risques
- ▶ Proposer et transmettre des pistes d'amélioration en lien avec l'analyse des risques liés à l'activité physique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Formation interactive à partir du vécu des stagiaires.
- ▶ Alternance entre théorie et mises en situation pratiques
- ▶ Travail sur cas concrets rencontrés par les stagiaires
- ▶ Evaluation et certification selon le référentiel INRS

DURÉE

- ▶ 1 Jour soit 7 heures

VALIDATION

- ▶ A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un nouveau certificat acteur PRAP 2S valable 24 mois

CONTENUS

- ▶ Echange de pratiques autour des analyses et propositions de pistes d'amélioration mises en place dans l'entreprise des participants
- ▶ Actualisation des méthodes d'analyse des situations de travail
- ▶ Analyse sur le terrain d'une situation de travail réelle
- ▶ Actualisation et échanges autour des situations pratiques de mobilisation des personnes
- ▶ Situations pratiques de mobilisation, prise en compte du potentiel du patient ou résident dans le respect des principes organisateurs de l'action motrice pour une plus grande efficience

OÙ TROUVER SA FORMATION

Le réseau des GRETA offre une réponse de proximité : Consulter notre carte www.greta-prp.fr